Image not found or type unknown

Pacs et separation ma part sur la maison

Par **bouhy**, le **24/08/2016** à **10:36**

Bonjour,

je suis pacsée, un enfant de deux ans et nous venons d'acheter une maison.

Nous allons nous serparer et lui me mene l'enfer me disant que la maison et à lui la voiture et à lui et que je lui doit de l'argent car il a payer le carrelage de la maison.

je gagne beaucoup moins que lui et je ne sais pas quels son mes droits concernant la maison la garde de ma fille pension alimentaire etc

merci de votre aide

Par **youris**, le **24/08/2016** à **13:13**

bonjour,
votre partenaire se contredit si la maison est à lui, il est normal qu'il paie le carrelage de sa maison.
la propriété d'un bien immobilier est ce qui figure sur l'acte de propriété signé chez le notaire.
la propriété d'un véhicule est le titulaire de la facture d'achat.
la carte grise ne vaut pas titre de propriété d'une automobile c'est un titre de circulation.
salutations

Par **bouhy**, le **24/08/2016** à **15:28**

MERCI

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés